NPP (English):

Trade Agreement: NONE

Tendering Procedures: All interested suppliers may submit a bid

Attachment: None

Competitive Procurement Strategy: Request for Proposal

Nature of Requirements:

Anne McMartin

Email: proposals-soumissions@pps-spp.parl.gc.ca

Policy Writing Services for the Parliamentary Protective Service (PPS)

RFP Overview:

To provide Policy Writing Services to the Parliamentary Protective Services based on the enclosed Request for proposals. See the Statement of Requirement in the Appendix D section of the RFP.

Background:

On June 23, 2015, the Parliamentary Protective Service was created by law under the Parliament of Canada Act. The Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons are, as the custodians of the powers, privileges, rights and immunities of their respective Houses and of the members of those Houses, responsible for the Service. The newly created parliamentary entity amalgamated the former Senate Protective Service, House of Commons Security Services, and detection specialists, into a single unified security service to serve the Parliament of Canada. While the Director of the Service must be a member of the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) by law, he or she has control and management of the daily operations of the organization.

In accordance with the Parliament of Canada Act, the Service is responsible for all matters with respect to physical security throughout the parliamentary precinct and Parliament Hill. As a parliamentary entity, the Service has its own authority to set policies under the joint general policy direction of the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons.

Considering this work environment and under the general direction of the Corporate Policy Branch of the Service, suppliers will be expected, on a as and when requested basis, to develop internal policy instruments that align with the organizational priorities and objectives. As part of the development of policies, suppliers' resources will lead or participate in consultations with managers and subject matter experts of the organization.

The Corporate Policy Branch will provide the policy instrument structure of the Service and related templates in order to guide the development of policy instruments

The Service intends to enter into framework agreements, on an as-and-when required basis, to supplement its capacity to develop and finalize internal policy instruments. Policy instruments developed as part of the resulting framework agreement will cover administrative areas including, but not limited to: Financial Management; Materiel Management (including management of vehicles); Facilities Management;Information Management; Information Technology; and/or Communications.

Note to Respondents

Respondents must refer to the RFP documents for the complete requirement

Delivery Date: Mentioned Above

PPS retains the right to negotiate with suppliers on any procurement.

Documents may be submitted in either official language of Canada.

NPP (French):

Entente sur le commerce : AUCUNE

Processus de demande des soumissions : Tout fournisseur intéressé peut présenter une soumission

Pièce jointe : Aucune

Stratégie d'approvisionnement concurrentiel : Demande de Proposition

Nature des besoins:

Anne McMartin

Email: proposals-soumissions@pps-spp.parl.gc.ca

Demande de Proposition pour des service de rédaction de politique pour le Service de Protection Parlementaire (SPP).

Aperçu de la Demande de Proposition (DP):

Fournir au Service de protection parlementaire des services d'encadrement et de formation à des cadres supérieurs et à des dirigeants basée sur la demande de proposition. Voir l'énoncé des travaux à l'annexe D de la DDP.

Contexte:

Le Service de protection parlementaire (le SPP) a été institué le 23 juin 2015 en vertu la *Loi sur le Parlement du Canada*. Il est placé sous la responsabilité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes, agissant en qualité de gardien des pouvoirs, droits, privilèges et immunités de leurs chambres respectives et de leurs membres. Cette nouvelle entité parlementaire est issue de la fusion des Services de sécurité du Sénat, des Services de sécurité de la Chambre des communes et de spécialistes de la détection, l'objectif étant de constituer un service de sécurité unique et unifié pour assurer la sécurité du Parlement du Canada. Le directeur du SPP doit être membre de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en vertu de la loi, et il est chargé du contrôle et de la gestion des activités quotidiennes de l'organisme.

Conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Service est chargé des questions concernant la sécurité physique dans l'ensemble de la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. En tant qu'entité parlementaire, le Service a le pouvoir d'élaborer ses propres politiques, suivant l'orientation stratégique générale fournie conjointement par le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes.

Sous l'autorité générale de la Direction des politiques organisationnelles du Service, les fournisseurs devront, sur demande et en tenant compte du contexte du milieu de travail, élaborer des instruments de politique internes qui correspondent aux priorités et aux objectifs organisationnels. À cette fin, les ressources des fournisseurs devront mener des consultations auprès des gestionnaires et des spécialistes en la matière de l'organisation ou participer à de telles consultations.

La Direction des politiques organisationnelles fournira la structure des instruments de politique du Service et les gabarits pertinents afin de guider l'élaboration des documents.

Les instruments de politique élaborés dans le cadre de cet accord-cadre porteraient sur des domaines administratifs comprenant, sans s'y limiter : les ressources humaines, la gestion financière, la gestion du matériel (y compris la gestion des véhicules), la gestion des installations, la gestion de l'information, les technologies de l'information, et/ou les communications.

Note À l'intention des entrepreneurs intéressés

Prière de consulter le document de Demande de Proposition pour obtenir une description complète du projet. Date de livraison : Indiquée ci-dessus

Le SPP se réserve le droit de négocier les conditions de tout marché avec les fournisseurs. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.